

## LES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

### Projet pour l'enfant – Les alternatives à l'adoption plénière

--- Journée complémentaire ---

Dans le prolongement de la formation sur l'adoption des enfants à besoins spécifiques, il nous a paru important de se pencher sur ceux, Pupilles ou enfants confiés, pour qui un projet d'adoption plénière n'est pas envisageable.

Cependant ces enfants ont besoin d'un accueil pérenne susceptible de les accompagner au-delà de la majorité. D'autres solutions existent et sont inscrites dans la loi mais encore mal connues et trop peu sollicitées. Cette journée qui se veut complémentaire à la formation initiale sur le sujet, abordera les différentes possibilités d'accueil, leurs caractéristiques et le profil des enfants susceptibles d'en bénéficier.

#### OBJECTIFS :

- *Mieux connaître et utiliser les différentes modalités d'accueil pérenne en fonction de l'évolution possible du statut d'un enfant confié*
- *Être en capacité de répondre au besoin de chaque enfant « d'avoir une famille » en tenant compte de son environnement particulier*

#### PUBLIC :

- Professionnels de l'Aide sociale à l'Enfance
- Membre d'un conseil de famille des pupilles de l'État  
Ayant déjà suivi les deux premiers jours de formation sur l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, soit lors des 2 jours précédents, soit lors d'une année antérieure.

#### CONTENU :

- L'évaluation annuelle et l'étude du dossier en Cessec : des temps spécifiques de réflexion sur la situation et sur le statut. Quels outils pour une aide à la réflexion et à la prise de décision ?
- Quels projets envisagés selon le statut de l'enfant ? L'enfant relevant de l'assistance éducative, l'enfant pour lequel l'autorité parentale a été déferé à l'ASE, l'enfant pupille de l'état non adoptable psychologiquement ?
- Réflexion sur les différents projets possibles : adoption simple, tiers durable et bénévole, parrainage.  
Des exemples issus de l'expérience de la formatrice viendront illustrer le propos et donner des pistes de personnes ressources à solliciter.

#### INTERVENANTE :

- **Marie-Laure BOUET SIMON** : psychologue clinicienne, formatrice et consultante, ancienne responsable technique de l'ORCAN (Organisation Régionale de Concertation sur l'Adoption en Normandie) – Co-auteure avec Cécile Delannoy « *Des alternatives à l'adoption. Pour les enfants délaissés ou en danger.* » 2019, Eres.